

Avril 2018

NEWSLETTER n°2

Alimentation de la newsletter E+C-

Afin de rendre cette newsletter plus efficace et adaptée à vos besoins, vous êtes invités à envoyer à l'adresse « batiment-energiecarbone@developpement-durable.gouv.fr » avec comme objet « NEWSLETTER E+C- » les suggestions d'informations (questions, évènements) que vous souhaitez voir apparaître dans la prochaine newsletter n°3. En fonction de vos suggestions, celles-ci pourront éventuellement, dans la mesure du possible, être prises en compte pour la prochaine newsletter.

Merci pour votre contribution !

Pour rappel, vous pouvez vous inscrire à la newsletter sur le site E+C- :

<http://www.batiment-energiecarbone.fr/informer/newsletters/>

Rappel du contexte de l'Expérimentation E+C-

Afin de réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre de la France, il est nécessaire d'agir fortement sur le secteur du bâtiment, qui est le plus gros consommateur en énergie parmi les secteurs économiques.

Aujourd'hui, la réglementation thermique 2012 est de rigueur. Elle a permis de fixer un objectif ambitieux de réduction des consommations énergétiques pour les bâtiments neufs construits après 2012 en généralisant les bâtiments basse consommation. Par le biais de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, une trajectoire encore plus ambitieuse à l'horizon 2020 a été fixée, vers des bâtiments à énergie positive et à haute performance environnementale.

Afin de faire monter en compétence l'ensemble des acteurs de la construction dans ce domaine et de préparer la future réglementation des bâtiments neufs, qui ne sera donc pas uniquement énergétique mais également environnementale, la France a lancé en novembre 2016 l'Expérimentation « Énergie positive et Réduction carbone » (Expérimentation E+C-).

Où en est-on aujourd'hui ?

Depuis son lancement en novembre 2016, un nombre croissant d'opérations s'est engagé dans l'Expérimentation. On compte aujourd'hui plus de 120 bâtiments dans l'observatoire (environ 700 logements) et plus de 300 bâtiments sont actuellement en cours de labellisation E+C-.

L'Expérimentation est donc sur une bonne lancée et l'ambition est aujourd'hui de remplir davantage l'observatoire afin que l'échantillon soit représentatif à la fois du marché actuel et des solutions les plus ambitieuses. Grâce aux multiples appels à projets lancés fin 2017 et l'engagement toujours plus fort de maîtres d'ouvrages volontaires, l'Expérimentation E+C- prend de l'ampleur : environ 800 bâtiments au total sont attendus pour fin 2018.

Des graphiques relatifs à l'observatoire sont désormais disponibles sur le site de l'Expérimentation :

<http://www.batiment-energiecarbone.fr/experimentation/chiffres/>

Au delà des chiffres de l'observatoire, l'Expérimentation E+C- permet actuellement à l'ensemble des acteurs de la construction de monter en compétence et d'être ainsi mieux préparés à la future réglementation.

État d'avancement des APPELS à PROJETS

Plusieurs appels à projets ont été lancés en 2017 et contribuent à mobiliser l'ensemble des acteurs pour participer à l'Expérimentation E+C-.

Programme OBEC

Plus de 200 bâtiments sont déjà engagés dans le programme OBEC. Pour plus d'informations, voir le site de l'ADEME :

<http://www.ademe.fr/expertises/batiment/passer-a-l'action/labels-signes-qualite/programme-objectif-batiment-energie-carbone>

Appel à projets État – USH - Caisse des Dépôts

114 opérations en collectif et individuel groupé (3550 logements) avaient été sélectionnées fin 2017. Les maîtres d'ouvrage se sont engagés à envoyer à la DHUP leur certificat attestant le respect des niveaux Énergie et Carbone établi par l'organisme certificateur **avant le 30 juin 2018**.

BIM et E+C-

Dans le cadre du Plan transition Numérique du Bâtiment (PTNB), un appel à projet a été lancé pour sélectionner des opérations testant le lien entre le BIM et la réalisation d'ACV. Le jury de sélection s'est tenu début 2018. Pour plus d'informations, voir le site du PTNB : <http://www.batiment-numerique.fr/notre-plan-actions/appels-a-projets.htm>

Actualités relatives au RÉFÉRENTIEL E+C-*** Nouveau formulaire des données économiques**

Un nouveau formulaire pour les données économiques est disponible sur le site E+C- :

- Pour la maison individuelle :

<http://www.batiment-energiecarbone.fr/wp-content/uploads/2018/03/rscef-maison-individuelle-v2.pdf>

- Pour les bâtiments de logements collectifs et tertiaire :

<http://www.batiment-energiecarbone.fr/wp-content/uploads/2018/03/rscef-logement-collectif-et-tertiaire-v2.pdf>

*** MDEGD**

La liste des demandes de MDEGD reçues a été actualisée au 23/02/2018 :

<http://www.batiment-energiecarbone.fr/wp-content/uploads/2018/03/demandes-recues-2018-02-23.pdf>

*** Évolutions E+C- actées en COPIL**

3 évolutions du référentiel E+C- ont été actées par les membres du COPIL E+C- début mars :

Évolution 1) :

Maintien dans le référentiel E+C- de la référence au niveau 57,5 de la RT 2012 pour les niveaux Énergie des bâtiments collectifs d'habitation (suite à la prolongation dans la RT 2012 de ce niveau jusqu'en 2019).

Évolution 2) :

Obligation de recourir à toute forme de données environnementales vérifiée à partir du 1er janvier 2019 (en particulier les données BtoB)

Évolution 3) :

Possibilité de recourir à des données environnementales issues de configurateurs de données vérifiés par un programme ayant conventionné avec l'État (INIES ou PEP-Ecopassport)

→ Le référentiel est en cours d'actualisation. La nouvelle version sera disponible dans le courant du mois d'avril sur le site E+C- dans la rubrique « méthode d'évaluation » :

<http://www.batiment-energiecarbone.fr/evaluation/documentation/>

Évolutions du référentiel en cours de réflexion pour préfigurer la future réglementation

En mars dernier, le secrétaire d'État Julien Denormandie a annoncé de nouveaux axes de travail autour de futures évolutions du référentiel E+C- chargées de préfigurer la future réglementation environnementale. Ces axes de travail seront soumis aux différentes instances qui gouvernent l'Expérimentation E+C- (le Comité technique et le Comité de pilotage), afin qu'une stratégie partagée avec l'ensemble des acteurs puisse être établie.

A noter : Ces changements n'affecteront pas l'Expérimentation E+C- : ces modifications interviennent en préparation de la future réglementation et les données de l'observatoire pourront directement être exploitées au regard des nouvelles hypothèses. Des informations supplémentaires vous seront communiquées dans une future newsletter.

OUTILS DE COMMUNICATION

Plusieurs outils de communication et d'accompagnement des acteurs ont été récemment publiés :

*** Mallette pédagogique :**

La mallette pédagogique financée par le programme PACTE et pilotée par l'AICVF, qui est destinée à l'ensemble des acteurs de la construction désireux de s'impliquer dans l'Expérimentation E+C-, est disponible. Cette mallette comprend 7 modules de formation. Vous pouvez télécharger les modules via le site E+C- dans la rubrique « Support de formation – Mallette pédagogique » :

<http://www.batiment-energiecarbone.fr/informer/formation/>

*** MOOC E+C- :**

Le MOOC « Tout savoir sur l'Expérimentation E+C- » réalisé par le CSTB, financé par l'ADEME et le programme PACTE, s'est déroulé du mardi 6 mars au 10 avril 2018. Il s'agissait de la première session d'une formation (gratuite) de 4 semaines (1h30 à 2h par semaine) constituée de vidéos pédagogiques, ressources documentaires et quiz. Une deuxième session sera prévue fin 2018.

<https://www.mooc-batiment-durable.fr/courses/course-v1:CSTB+2017MOOCBAT12+SESSION01/about>

*** Fiches pédagogiques :**

Quelques fiches pédagogiques élaborées par le CEREMA sont disponibles sur le site E+C- :

<http://www.batiment-energiecarbone.fr/informer/formation/>

*** Forum – FAQ :**

N'oubliez pas de consulter régulièrement le forum et la rubrique FAQ du site E+C- qui pourront vous apporter des réponses complémentaires à vos interrogations éventuelles :

<http://www.batiment-energiecarbone.fr/informer/faq/>

*** Article E+C- dans les « Annales des Mines » :**

Un article intitulé « Vers une réglementation environnementale pour les bâtiments neufs » rédigé par la DHUP a été publié dans la revue « Annales des Mines » du mois d'avril 2018. Cet article retrace les grandes lignes de l'Expérimentation E+C-. Pour en avoir accès à l'intégralité de l'article en version pdf : <http://www.annales.org/re/2018/resumes/avril/12-re-resum-FR-AN-avril-2018.html#12FR>

Évènements passés

* 8 mars 2018 : Une conférence a été dédiée à l'Expérimentation E+C- et à la nouvelle réglementation environnementale lors de la Journée EnerJ Meeting

* 23 mars : La DREAL PACA et l'ADEME, en partenariat avec le CEREMA et EnvirobatBDM, ont organisé la première rencontre de la communauté régionale de travail sur l'expérimentation E+C- :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/premiere-reunion-de-la-communauté-regionale-de-a10844.html>

* 30 mars 2018 : Une rencontre d'information sur le thème "Vers des bâtiments à énergie positive & réduction carbone : Label E+C-" à destination principalement des professionnels de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage a été organisée et de l'Aménagement. L'ADEME Régionale Ile-De-France présentera son nouvel Appel à candidatures visant à accompagner les maîtres d'ouvrages, leurs AMO et maîtrises d'œuvre à expérimenter « E + C- » en écoconception».

<http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/30-mars-2018-vers-des-batiments-a-energie-positive-a5424.html>

Évènements à venir

* 25 avril 2018 : Réunion du Comité technique E+C-

* 2 mai 2018 : Réunion du Comité de pilotage E+C-

* 30 mai 2018 : Groupes de travail « GT Méthode » et « GT Données »

* 3 Juillet 2018 : La conférence annuelle INIES aura lieu à la Grande Arche avec pour sujet la disponibilité des données. Aujourd'hui, 1137 FDES et 723 PEP sont disponibles